



# SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

## Plateforme mobilité 87

---

### Bilan 2019

---

#### Contenu

I.	LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DES PERSONNES EN INSERTION.....	2
II.	LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE.....	4
A.	BILAN DE FONCTIONNEMENT 2019 .....	7
B.	PERSPECTIVES 2020.....	11



## I. LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DES PERSONNES EN INSERTION

La **Plateforme mobilité 87** a été mise en place à l'initiative de 4 associations intervenant sur le champ de la mobilité inclusive en Haute-Vienne : **Rempart, Varlin Pont Neuf, Aleas et la Châtaigneraie Limousine.**

La Plateforme mobilité s'adresse aux personnes qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion pour se rendre sur un lieu de travail, de formation ou pour rechercher un emploi. Son but est d'accompagner un public en démarche d'insertion vers une mobilité autonome et durable.

Outil spécialisé au service du public et des prescripteurs, la Plateforme répond à la problématique de mobilité autour de 3 actions complémentaires déployées sur l'ensemble de la Haute Vienne :



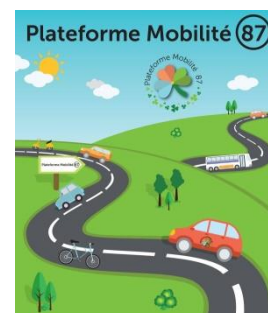
**-le conseil en mobilité** : diagnostic mobilité, accompagnement à la mobilité physique et psychologique, ateliers mobilité thématiques, accompagnement à l'acquisition de véhicule, aide à l'utilisation des transports en commun...,

**-la formation** au code de la route, permis de conduire AM/B, initiation à la conduite d'un deux-roues,

**-la location de véhicules** à prix réduit (scooters, voitures, voiturettes).

L'association Aleas anime les volets « conseil en mobilité » et « formation » ainsi que la location de voiturettes. Les associations Rempart, Varlin Pont Neuf et Châtaigneraie Limousine se répartissent la location de scooters et voitures sur leur territoire respectif (cf carte ci-après).

La Plateforme mobilité 87 permet aux habitants du territoire de la Châtaigneraie en insertion professionnelle et/ou sociale de bénéficier d'un accompagnement global allant du conseil en mobilité, en passant par la formation, jusqu'à la location de véhicules, voiture ou scooter à frais réduit.



# Plateforme mobilité 87

## Organisation des services de location de véhicules en Haute Vienne en 2019

**70 scooters / 10 voitures  
5 voituresses  
140 bénéficiaires**

**NORD**  
15 scooters  
2 voitures  
22 bénéficiaires

**LIMOGES AGGLO**  
29 scooters  
6 voitures  
85 bénéficiaires

**EST**  
6 scooters  
6 bénéficiaires

**SUD-OUEST**  
22 scooters  
2 voitures  
21 bénéficiaires

**5 voituresses  
Sur tout le Département  
6 bénéficiaires**



## II. LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le service de location de véhicules de la Châtaigneraie Limousine met à disposition du public en insertion **22 scooters** et **2 voitures**.

Le service a intégré la **Plateforme mobilité 87** à sa création en 2016.

### MODALITES PRATIQUES

---

#### Qui peut louer ?

Les personnes en insertion professionnelle (stage, formation, interim), en emploi sans moyen de locomotion, bénéficiaires de minima sociaux ou sans ressource ou en recherche d'emploi.

#### Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service de location, les demandeurs doivent :

- disposer d'un **contrat de travail, de stage ou de formation ou présenter un justificatif de recherche d'emploi**,
- pour les participants nés à partir du 01/01/1988, être titulaires du **permis AM** pour conduire un scooter,
- prendre obligatoirement contact avec un·e conseiller·e de la **Maison du Département, la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne, Pôle Emploi ou Cap Emploi** - qui complète une fiche de prescription puis l'adresse à la Châtaigneraie afin de déclencher le service.

---

#### Coût de la location

**1,50€ par jour pour un scooter** (caution 200€)

**6€ par jour pour une voiture** (caution 400 €)

---

#### Les étapes pour louer un véhicule



- 
- \*Justificatifs**
- Contrat de travail/stage/formation ou tout justificatif de recherche d'emploi
  - Permis AM, permis B
  - Pièce d'identité
  - Justificatif d'affiliation à la sécurité sociale
  - Justificatif de domicile
  - Justificatif de ressources (RSA, ASS, ARE...)
  - Attestation Pôle Emploi
  - Autorisation parentale pour les mineurs
- 

**La durée de location est comprise entre deux jours et deux mois, renouvelables** (en fonction de la disponibilité des véhicules et du respect des règles de fonctionnement du service).

La location comprend l'assurance et le matériel (casque, gants, antivol pour les scooters). Le carburant est à la charge du bénéficiaire ainsi que l'entretien courant des pneumatiques (gonflage, réparation après crevaison...).

Le véhicule est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur qui est tenu :

- en cas d'accident, de remplir un constat amiable avec le tiers mis en cause et de prévenir la Châtaigneraie Limousine,
- en cas de vol, de déposer une plainte auprès de la gendarmerie ou la police et de prévenir la Châtaigneraie Limousine.

## GARAGES PARTENAIRES

---

Le parc de scooters est confié à 4 garages partenaires :

- **SMB Espace motoculture**, St Maurice Les Brousses
- **Garage FREDERIC GRANGER**, St Yrieix La Perche<sup>1</sup>
- **Garage MOTO PERF**, St Junien
- **Garage METEOR MOTO**, Rochechouart



Les garagistes assurent, via une convention de partenariat signée avec la Chataigneraie Limousine :

- le **stockage** et l'**entretien** courant des scooters  
*les garages perçoivent une rémunération forfaitaire fixée à 150 euros/an/véhicule pour le stockage et l'entretien,*  
*à laquelle s'ajoutent 50 euros/an/véhicule lorsque le garage assure en plus les tâches administratives liées à la mise à disposition des véhicules (c'est le cas du garage de St Junien),*
- les **réparations** ainsi que les **dépannages** si nécessaire (hors forfait).

---

<sup>1</sup> Le garage Granger a cessé son activité en août 2019. Le garage Mortessagne (La Caisse à Outils) à Lagnac le Long prend sa suite en mars 2020

## PARC DE VEHICULES

---

### Répartition des scooters par garage en 2019

<b>SMB Espace Motoculture (St Maurice)</b>	<b>4</b>
<b>Garage GRANGER (St Yrieix)</b>	<b>4</b>
<b>Garage MOTO PERF (St Junien)</b>	<b>12</b>
<b>Garage METEOR MOTO (Rochechouart)</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>22</b>

2 scooters sont sortis du parc fin décembre 2019, car trop usés. 2 acquisitions sont programmées en 2020 pour les remplacer, dont 1 scooter électrique.



Deux voitures sont mises à disposition : une à Oradour sur Vayres, siège de la Châtaigneraie ; une autre à l'antenne à Nexon.

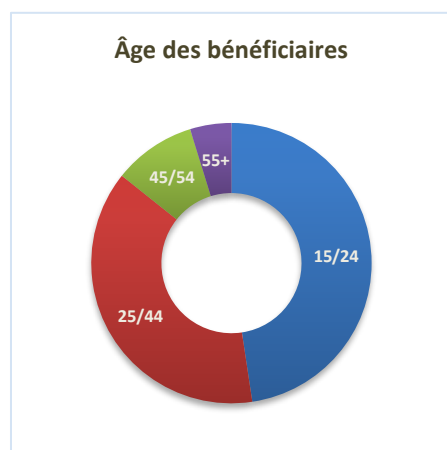
## A.BILAN DE FONCTIONNEMENT 2019

En 2019, le service de location a accompagné **21 bénéficiaires** (33 en 2018).

**14 ont loué un scooter**

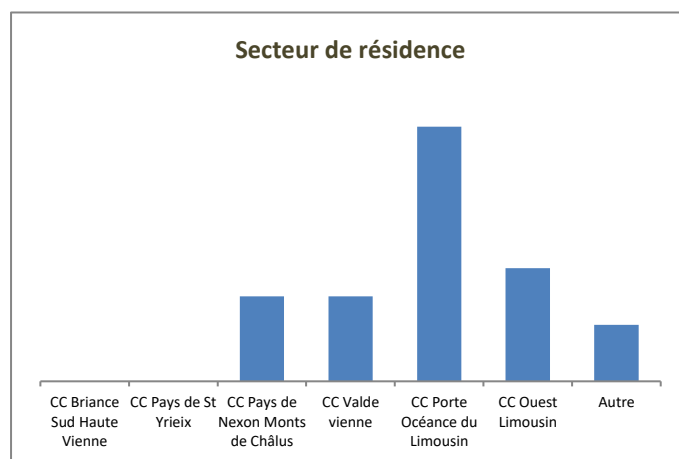
**7 ont loué une voiture**

Parmi les bénéficiaires, **11** ont sollicité un ou plusieurs renouvellements de contrat (*au-delà de 2 mois de location, le contrat initial est renouvelé en cas de besoin et si les conditions sont remplies*).

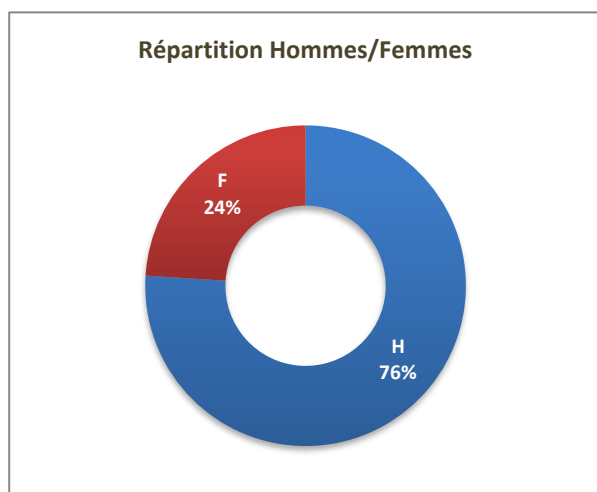


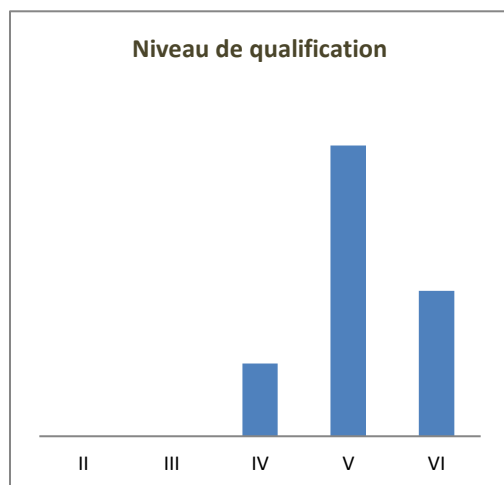
L'âge des bénéficiaires varie de 17 à 55 ans.

Âge médian : 30 ans  
(idem 2019)

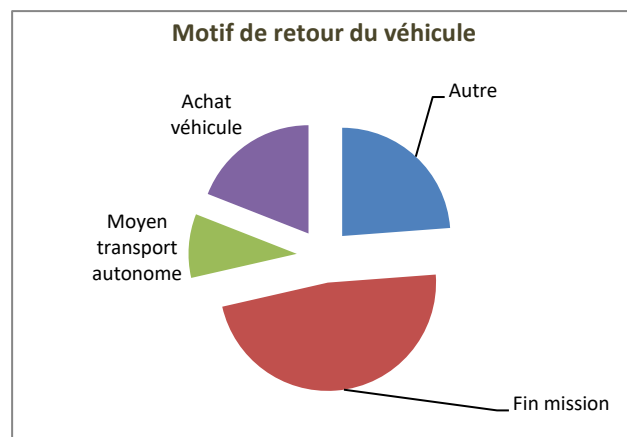
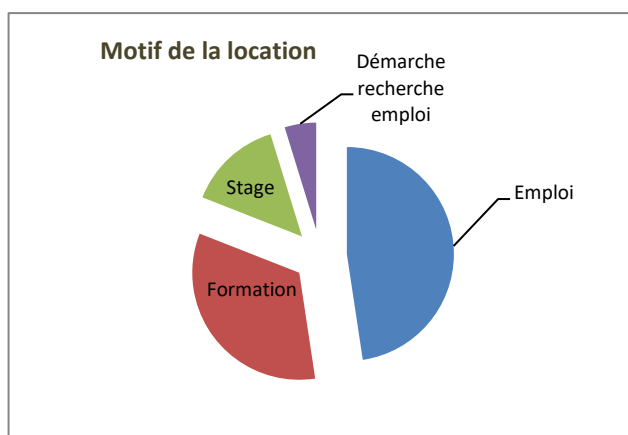
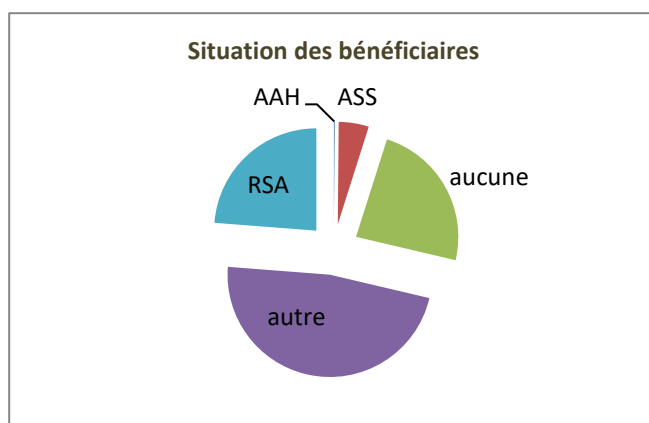


En 2019, le service a accompagné une large majorité d'hommes (idem 2018 avec 73% /27%)





\*Niveau VI : sans diplôme à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) - Niveau Vbis : fin de 3e, poursuite d'étude pendant au moins un an vers un diplôme de niveau V - Niveau V : BEP, CAP... - Niveau IV : BAC general, BAC professionnel, Brevet professionnel, Brevet de technicien - Niveau III : Bac +2 - Niveau II : Bac + 3 ou Bac + 4 - Niveau I : Bac + 5





### 1 868 jours de location au total (3 279 en 2018)

scooter : 1 545 / voiture : 323

durée minimum de location : 9 jours

2 participants ont bénéficié d'une location au-delà de 6 mois

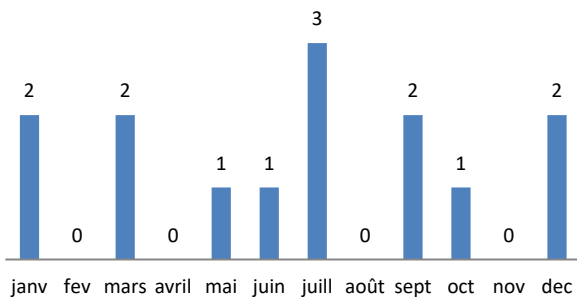
### Km parcourus au total

scooter : 49 105 / voiture : 18 380

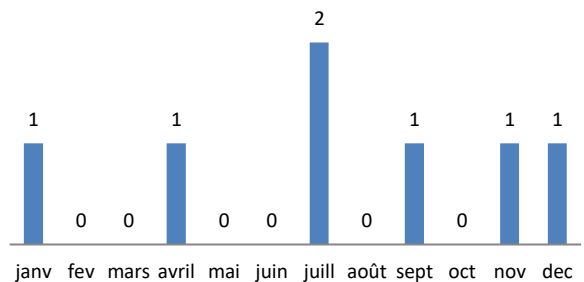
### Km parcourus par jour en moyenne

scooter : 42 / voiture : 53

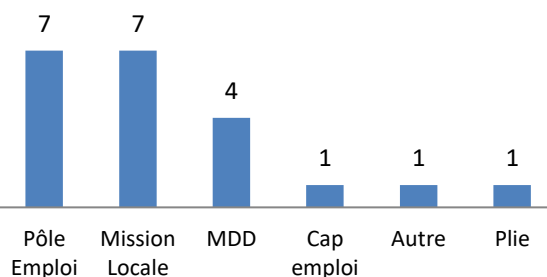
Location des scooters : répartition par mois



Location des voitures : répartition par mois



Prescriptions



## Principaux constats en 2019

✓ Le nombre de bénéficiaires est en baisse par rapport à 2018, une tendance qui se confirme depuis 2 ans. Ce constat est également partagé par les autres opérateurs de la Plateforme.

Plusieurs raisons à cette baisse :

- le public éligible a été recentré (bénéficiaires de minima sociaux, situations inférieures au seuil de pauvreté), conformément aux attentes des financeurs Département et Europe,
- le principal utilisateur du service sur le territoire sud, un chantier d'insertion, a dû se réorganiser et n'a pas utilisé le service à la même hauteur que les années précédentes,
- un marché du travail peu favorable,
- nombre de demandes prescrites ne se sont pas concrétisées (autres solutions trouvées, contacts sans suite...),
- un garagiste-partenaire a cessé son activité dans le courant de l'année ce qui a nécessité une réorganisation.

✓ Contrairement aux années précédentes, le territoire Ouest Limousin s'est saisi du dispositif avec 4 bénéficiaires en 2019 (aucun en 2018), tout comme le Pays de Nexon Monts de Châlus (3 bénéficiaires).

✓ La Mission Locale Rurale et Pôle Emploi sont les principaux prescripteurs du dispositif, suivis par les MDD.

## Vie du service en 2019

### • Communication

- Les opérateurs de la Plateforme ont édité une **plaquette de présentation des dispositifs de location** à l'attention du public. Des exemplaires de la plaquette ont été adressées à l'ensemble des communes de la Châtaigneraie ainsi qu'aux prescripteurs en juin 2019.
- La Châtaigneraie et l'association Aleas ont tenu stand commun à la **Cité des métiers éphémères de St Yrieix** en mars 2019 afin de présenter aux visiteurs l'ensemble des services proposés par la Plateforme mobilité 87.
- Les services de la Plateforme mobilité 87 ont été présentés aux **agences d'intérim** de Haute-Vienne à l'initiative du FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire).
- Des **rencontres** ont également eu lieu avec le CCAS de Saint Junien, la Mission Locale Rurale et le Pôle Emploi de Saint Yrieix.



### • Coanimation de la Plateforme mobilité 87

- Réunions techniques et comité de pilotage communs.
- Dans le cadre d'une continuité de parcours, il a été ouvert la possibilité aux conseillers mobilité d'orienter les bénéficiaires vers les services de location.

### • Mob'In Nouvelle Aquitaine



L'association Mob'In Nouvelle Aquitaine a été créée en juillet 2017 par des acteurs de la mobilité inclusive afin de :

- promouvoir un accès équitable de toutes et tous aux droits à une mobilité inclusive et durable,
- animer et développer un réseau d'acteur-trice-s de la mobilité inclusive (échanges d'expériences, mutualisations de formations, de moyens et de compétences),
- partager un cadre commun de valeurs et de principe d'actions,
- accompagner les projets de mobilité en création et/ou en développement en Nouvelle Aquitaine,
- représenter les adhérent-e-s de Mob'in auprès des acteurs publics et privés sur les enjeux de mobilité inclusive,
- contribuer aux études auprès des acteurs publics ou privés sur la mobilité durable,
- porter des actions, favoriser toutes actions d'intérêt général qui permettraient d'agir en faveur de la mobilité pour toutes et tous.

L'association regroupe 27 adhérents représentatifs de l'ensemble des activités de la mobilité inclusive (accompagnement, location, formation) de la région Nouvelle-Aquitaine.

- L'adhésion de la Châtaigneraie a été renouvelée en 2019.
- L'année 2019 a été marquée par :
  - la création du site internet [www.mobin-na.fr](http://www.mobin-na.fr) qui recense les activités et partenaires de la mobilité,
  - la mise en place de cessions de formation (notamment en direction des auto-écoles sociales),
  - la mutualisation de moyens avec des propositions de tarifs préférentiels pour la location de voiture.



### • Conventionnement FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)

La Châtaigneraie Limousine a intégré le réseau « Mouvement Emploi » du FASTT afin d'accompagner au mieux les intérimaires de son territoire.

## B. PERSPECTIVES 2020

---

- **Evolution du parc de véhicules**

- Acquisition de deux scooters dont un électrique (avec l'objectif de minimiser les pannes de véhicules)
- Avenant au contrat de location longue durée des 2 voitures afin de le prolonger jusqu'à fin 2020

- **Coanimation de la Plateforme mobilité 87**

- Réunions techniques et comité de pilotage commun
- Sensibilisation et mobilisation des prescripteurs
- Réflexion autour d'une restructuration/adaptation des services de la Plateforme (communication, formation des prescripteurs, garage solidaire, évolution du parc de véhicules...)
- Par le développement d'actions ou d'outils, se faire reconnaître comme expert de la mobilité tout public en Haute-Vienne



- **Poursuite du conventionnement avec le FASTT**

- Accompagnement des intérimaires dans le cadre du réseau « Mouv'Emploi »



- **Renouvellement de l'adhésion à l'association Mob'In Nouvelle Aquitaine**

- projet de recrutement d'un chargé de mission par Mob'In France afin de renforcer et développer le réseau, suivre les projets, communiquer